

Règlement intérieur – Corné Fit'Danse

Article 1 : Inscription et cotisation

- La participation aux cours est soumise au règlement complet de la cotisation.
- Un paiement échelonné est possible (jusqu'à 4 mensualités).
- Des séances d'essai gratuites sont proposées, les dates sont disponibles sur le site.
- Âge minimum : 16 ans pour tous les cours, sauf danse, Hip-Hop et Mouv'Danse.
- Dossier d'inscription obligatoire :
 - Cotisation annuelle (chèque à l'ordre de *Corné Fit'Danse*)
 - Adhésion à l'association : 12 € par personne ou 15 € pour au moins 2 personnes (incluant assurance + SACEM)
 - Fiche d'inscription complétée en ligne : [lien](#)
- Si le dossier n'est pas complet 3 semaines après le premier cours, l'accès aux cours pourra être suspendu.
- Tarif dégressif possible à partir de janvier (pour une inscription après 6 mois).

Article 2 : Organisation et annulation des cours

- Les cours ne sont confirmés qu'à partir du 1er octobre.
- L'association peut annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- Les cours suivent le calendrier scolaire : début selon la date d'inscription, fin début juillet.
- Pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.
- Exceptions : *Energy, Cross-training, Step, Fitness et Pilates* ont lieu la première semaine des petites vacances (automne, hiver, printemps) et en juillet.
- Des cours supplémentaires peuvent être organisés en fonction des disponibilités.
- En dessous de 3 participants, l'association peut annuler un cours sans remboursement ni rattrapage.

Article 3 : Annulations et remboursements

- Jusqu'à 3 cours peuvent être annulés dans l'année sans remboursement ni rattrapage (sauf initiative du professeur).
- Le filage du gala est considéré comme un cours.

- Aucun remboursement ne sera accordé pour un changement de professeur ou d'horaire.
- À partir d'octobre, toute désinscription est non remboursable.

Article 4 : Responsabilité

- Les enfants doivent être confiés directement au professeur et récupérés à l'heure.
- L'association décline toute responsabilité en dehors des heures de cours.

Article 5 : Tenue et matériel

- Entrée en salle uniquement pieds déchaussés ou avec chaussures propres.
- Tenue adaptée obligatoire.
- Bijoux interdits (risques d'accrochage).
- Cheveux longs attachés.
- Interdiction de manger dans la salle.
- Les élèves aident à remettre la salle en ordre après le cours.

Article 6 : Exclusion

L'association peut exclure sans remboursement tout adhérent en cas de :

- Non-paiement de la cotisation
- Non-respect du règlement
- Diffamation publique de l'association, d'un membre, d'un professeur ou d'un bénévole
- Comportement contraire à l'éthique, violent, insultant ou choquant

Article 7 : Droit à l'image

- Les photos prises lors d'événements publics (dont le gala) peuvent être utilisées pour la communication de l'association (site, presse, Facebook).
- En cas de refus, le signaler au bureau.
- Filmer les cours est interdit, surtout avec des mineurs.
- Téléphones en silencieux dans les sacs pendant les cours.

Article 8 : Protection des données (RGPD)

- Les données collectées servent uniquement à la gestion des inscriptions et à la communication interne.
- Conservation : 3 ans.
- Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation en écrivant à : **cornefitdanse@gmail.com**

Article 9 : Gala

- Entrée gratuite pour les adhérents participants.
- Entrée payante pour les adhérents non participants, les parents et les invités.
- La date du gala sera annoncée sur le site.

Le Bureau de Corné Fit'Danse